

[Mobilité] internationale sortante des élèves boursiers

Devenir [mécène]



Le (projet)

Soutenir les projets de mobilité internationale d'élèves ingénieurs aux ressources modestes en prenant en charge le surcoût de la vie à l'étranger.

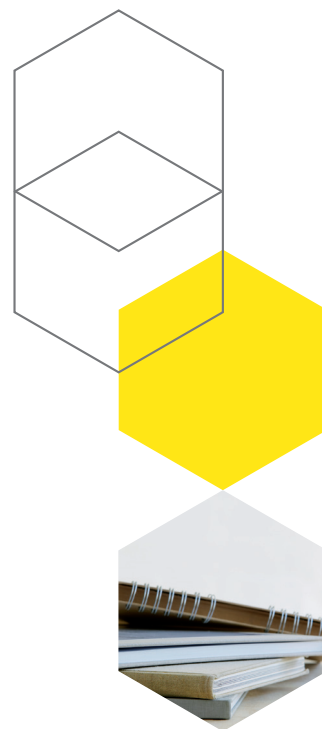
Télécom ParisTech instaure l'obligation de séjour à l'étranger pour tous les élèves ingénieurs à partir de 2016, pour une durée d'au moins 3 mois. Grâce au soutien des alumni, l'École avait déjà mis en place un premier dispositif d'aide permettant principalement une prise en charge partielle des frais de transports jusqu'à destination pour les élèves boursiers. Dispositif qui s'avère insuffisant en nombre de bourses à partir du moment où tous les étudiants devront avoir une expérience à l'étranger, mais aussi insuffisant en montant, puisque nous souhaitons aider les étudiants boursiers (20 à 25% de nos étudiants) en prenant en charge une partie du surcoût d'un séjour à l'étranger.

La mise en place du présent programme permettra aux élèves boursiers lauréats d'élargir significativement les régions du monde dans lesquelles une mobilité d'un semestre sera possible avec la neutralisation partielle du surcoût de ce séjour à l'étranger.

Le programme vise à soutenir des élèves ingénieurs en 2^{ème} ou 3^{ème} année pour leurs mobilités internationales d'une durée minimale d'un semestre académique (4 à 6 mois) sous forme d'un séjour d'études ou d'un stage en laboratoire de recherche.

Le programme doit inciter les élèves boursiers à réaliser des mobilités internationales d'un semestre au moins plutôt que la durée minimale imposée de trois mois, voire à s'inscrire dans un cursus de double-diplôme.

La sélection des élèves s'effectue sur les critères suivants : mérite académique (résultats de 1^{ère} année), échelon de bourse (0 à 7), motivations, absence ou insuffisance de soutien financier pour la mobilité envisagée (en tenant compte du surcoût de vie estimé pour la zone concernée), réalisation d'un double-diplôme. Un jury interne à Télécom ParisTech sélectionne une fois par semestre les meilleures candidatures.



(Chiffres) clés sur l'international à Télécom ParisTech:

730
élèves-
ingénieurs
dont **23%**
de boursiers
(avec 50
nouveaux
boursiers/an)

28
double-
diplômes
40
accords Erasmus
en Europe

153 échanges
possibles dans
le monde dans
124 institutions
partenaires
situées dans
42 pays

26% des
jeunes diplômés
et **15%** des
alumni en poste
à l'étranger

Le / financement /

**Montant de l'aide
sollicitée par élève:
5 000€**

Elle est versée en deux fois:
2500€ avant le départ et les
2500€ restants au plus tard
trois mois après le départ.

L'objectif est de disposer d'une
vingtaine de bourses par an,
soit d'environ (100 K€/an) sur
ce programme.

/// Pourquoi /// participer à ce projet ?

Ce projet s'adresse principalement aux alumni et aux parents d'élèves.

Un regroupement de mécènes par pays pour le financement d'une bourse de mobilité dans ce pays est possible (par exemple : bourse de mobilité collectée auprès d'alumni au Canada pour un étudiant partant pour un Master à l'École Polytechnique de Montréal).



Le {programme} de reconnaissance

{1}

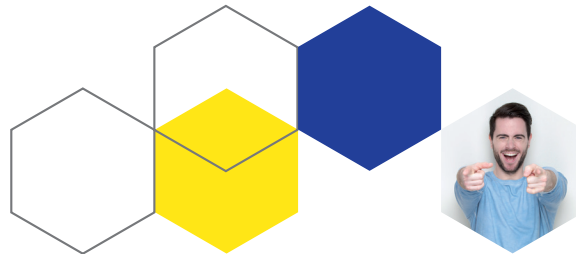
En fonction du montant de votre soutien vous bénéficierez du programme de reconnaissance de votre catégorie de don. Vous serez notamment invité au programme d'animations de l'École et de la Fondation. Plus de détails sur demande (cf. contacts ci-dessous).

{2}

Pour les mécènes qui le souhaitent : votre nom sera inscrit sur le Mur des Donateurs qui est au cœur de l'école et sur les supports de communication de l'école et de la Fondation.

{3}

Vous pourrez rencontrer les élèves que vous avez soutenus lors d'une manifestation annuelle organisée par l'École entre les mécènes et les élèves bénéficiaires.



“

J'ai décidé d'effectuer ma 3^{ème} année à l'université d'Oxford où j'ai suivi un MSc en statistiques appliquées après un parcours « Apprentissage, Fouille de Données et Application » à Télécom ParisTech. Cela a été une expérience unique dans un cadre universitaire privilégié. D'un point de vue académique, j'y ai découvert une autre façon d'enseigner, encore plus basée sur les travaux pratiques et la mise en application, ce qui s'est révélé tout à fait complémentaire de l'excellent enseignement plus théorique reçu à Télécom ParisTech. Outre les compétences professionnelles que cela m'a apporté, **partir à l'étranger a surtout été pour moi un épanouissement personnel à travers de nombreuses rencontres enrichissantes.**

”

Pauline Camus, promo 2014

Les dispositions fiscales ///

Votre don à la Fondation Télécom pour Télécom ParisTech est déductible à hauteur de:

66 % de l'Impôt sur le Revenu,

dans la limite de 20% de votre revenu imposable

75 % de l'ISF

(plafonné à 50K€ de réduction fiscale)

60 % de l'Impôt sur les Sociétés

dans la limite de 0.5% de votre CA

Les [contacts]

Pour plus d'informations sur cette action
///

Jean-François Naviner,
Directeur des relations Internationales,
jean-francois.naviner@telecom-paristech.fr

Pour soutenir cette action
///

Delphine Baron,
Responsable Mécénat Fondation Télécom,
delphine.baron@fondation-telecom.org
0145 8177 84



INSTITUT
Mines-Télécom